



NORD-LILLE

Crédit  Mutuel



**CHAMPIONNAT NATIONAL
D'ESCALADE
VILLENEUVE D'ASCQ – LESQUIN
(18) 19 et 20 mai 2022**



**FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE**

277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS CÉDEX 05

Tél : 01 44 41 01 95

Site UGSEL : www.ugsel.org - Courriel : b-del-frari@ugsel.org

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONTACT	Comité UGSEL LILLE Maison Paul VI, 74 Rue Hippolyte Lefebvre, 59042 LILLE Cedex Mail : ugsel59l@ugsel.org Directeur : Monsieur Damien Arickx Tél : 07.78 55 03 36
ACCUEIL	Le mercredi 18 mai 2022 à partir de 16h à l'ensemble scolaire St Adrien 15 rue St Jean Baptiste de La Salle 59650 Villeneuve d'Ascq.
COMPETITION	Jeudi 19 mai , salle Climb Up (Plaine Sportive, 110 rue Jean Jaurés, 59810 Lesquin) Vendredi 20 mai , Salle Climb Up (Village entreprise, 51 rue Trémière, 59650 Villeneuve d'Ascq)
STATIONNEMENT PARKING	Parking des salles à disposition.
RESTAURATION	LES REPAS DU SOIR: Ensemble scolaire St Adrien, 15 rue St Jean Baptiste de La Salle 59650 Villeneuve d'Ascq. LES REPAS DU MIDI : panier repas à retirer sur place, sur les lieux de compétitions. La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire et sera effective à réception du paiement pour le 03 mai 2022, délai de rigueur. Pas de remboursement possible des repas réservés.
HEBERGEMENT	La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'Ugsel nationale.
NAVETTES	Une navette sera mise à disposition à partir de la gare Lille TGV Europe. Elle desservira uniquement les hôtels spécifiés sur la liste. Ligne de metro à partir de la gare TGV, vers l'arrêt Station Triolo Tarif : 25€ par personne transportée pour les trois jours : gare/accueil, accueil/hôtel, hôtel/salles, salles/repas, repas/hôtel, accueil/gare.
DROIT D'ENGAGEMENT	12€ par compétiteur.
PAIEMENT	Il doit être joint au questionnaire de participation et le chèque doit être libellé à l'ordre de l'UGSEL Nord Lille pour le mardi 03 mai 2022 , délai de rigueur.
REMBOURSEMENT	En cas d'absence de participants, seuls les frais d'engagement seront remboursés.
NOTE IMPORTANTE	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs élèves sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels. Interdiction de manger dans les salles de compétition. Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif. L'accès aux salles se fait avec des chaussures de sport propres. (Prévoir une 2ème paire pour les déplacements à l'extérieur des salles.)
PRIMES KM	La prime kilométrique versée en 2022 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)
RECOMPENSES	A l'issue de la compétition de bloc, salle Climb Up de Villeneuve d'Ascq
SOUVENIR	Un Tee-shirt sera offert à chaque participant.
BUVETTE	Sur place, boissons chaudes et froides, friandises.
RECEPTION OFFICIELLE	Réception officielle prévue le jeudi 19 mai à 19h30, à l'Ensemble scolaire St Adrien, 15 rue St Jean Baptiste de La Salle 59650 Villeneuve d'Ascq.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements Généraux et spécifiques 2021/2022 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
REPRESENTANT BUREAU NATIONAL	Cédric GUILLEMAN secrétaire général de l'Ugesl Nationale
REPRESENTANTS CTN	Ghislaine POTEL
JUGES ARBITRES	Ghislaine POTEL
ORGANISATION GENERALE RESPONSABLE JO	Eric DESRAMEAUX
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive.
LICENCES	<p>La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Les licences UGSEL sont à présenter le 18 mai au moment de l'accueil. <u>Point de vigilance sur l'article 9</u> des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i> En cas de surclassement, se référer au règlement National Ugsel ; demande à réaliser auprès des services nationaux.</p>
CONFIRMATION	Les <u>confirmations de participation</u> au championnat équipe et individuel sont à renvoyer pour le mardi 3 mai 2022.
JUGES DE VOIES	L'organisation fournit des juges de voies en s'appuyant sur les AS locales. Chaque comité peut amener des jeunes validés au niveau du comité et du territoire. Ceux-ci pourront obtenir une validation au niveau national. Le fichier de demandes de validation devra être envoyé en même temps que le relevé de qualification.
TENUE	Se référer à l'article 10 des règlements généraux relatifs aux maillots d'établissements et publicité
COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	<p>Les décisions d'interruption, de suspension ou d'exclusion qui demeurent de la seule compétence des juges ou arbitres, n'ont d'effets que dans le temps et sur les lieux des épreuves. Au-delà, les licenciés, les établissements adhérents ou tous autres participants à des championnats nationaux, qui manqueraient aux règlements ou à la charte éthique et sportive, nuiraient au bon fonctionnement de l'Ugsel, à sa notoriété ou ses valeurs, pourraient faire l'objet d'une procédure conduisant à d'éventuelles sanctions disciplinaires.</p> <p>Les procédures ne peuvent découler que de l'application du règlement disciplinaire de l'Ugsel ou du règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage. Ceux-ci sont conformes au Code du sport ou à toutes dispositions légales ou réglementaires qui viendraient à s'y substituer. Les sanctions disciplinaires ne peuvent être prononcées que par les commissions disciplinaires prévues dans ces règlements. (Article 29 des Règlements généraux)</p>



PROGRAMME GENERAL



Mercredi 18 mai 2022

A partir de 16h00 : accueil des délégations à l'Ensemble Scolaire St Adrien, 15 rue St Jean Baptiste de La Salle 59650 Villeneuve d'Ascq.

18h30 : Réunion technique Enseignants et JO

19h : dîner à l'Ensemble Scolaire St Adrien

20h30 : Retour aux hôtels.

Jeudi 19 mai 2022

Championnat de difficulté et de vitesse par cordée

Climb Up : Plaine Sportive, 110 rue Jean Jaurés, 59810 Lesquin

7h30 : Accueil des compétiteurs.

8h00 : Démonstration des voies = poste vidéo.

8h30 : Entrée du 1^{er} compétiteur à la chambre d'appel

8h45 : Départ du premier compétiteur de chaque catégorie.

11h30 : Distribution des paniers repas. (Sur place)

18h00 : Fin des compétitions

19h00 : Temps Pastoral

19h30 : Début des repas

Repas officiels et accompagnateurs

19h45 : Evaluation théorique, jeunes officiels

21h00 : Retour aux hôtels.

Vendredi 20 mai 2022

Championnat de blocs par cordée

Climb Up : Village Entreprise, 51 rue Trémière, 59650 Villeneuve d'Ascq

7h30 : Accueil, réunion technique, juges, ouvriers ;

7h45 : Réunion technique des juges

8h00 : Démonstration des blocs par vidéos.

8h30 : Début de la compétition.

11h30/13h30 : Distribution Paniers Repas

14h00 : Fin de la compétition.

14h15 : Affichage des résultats

14h30 : Podiums de l'ensemble de la Compétition

15h15 : Départ des Navettes

Attention à vos horaires de trains afin que vos élèves puissent profiter de leurs podiums éventuels.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org